

# France. Commission de choix de la Récupération artistique (1949-1953)



Pays :	<b>France</b>
Langue :	<b>Français</b>
Création :	<b>30-09-1949</b>
Fin d'activité :	<b>1953</b>
Note :	Commission instituée par décret du 30 septembre 1949, chargée de répartir auprès des bibliothèques publiques les livres et documents spoliés durant la Seconde guerre mondiale dont les propriétaires n'avaient pu être retrouvés par la Commission de récupération artistique. Réunie pour la première fois le 14 décembre 1949 et une dernière fois le 11 décembre 1953. Il existait en son sein une sous-commission pour les livres
Autres formes du nom :	Commission de choix de la Récupération artistique et culturelle. France Commission de choix de la Récupération artistique. France
Antérieurement, voir :	<b>France. Commission de Récupération artistique (1944-1949)</b>
Voir aussi :	<b>Office des biens et intérêts privés. France</b>

**Voir aussi** (3 ressources dans data.bnf.fr)

À la BnF (1)

.....  
 Notice correspondante dans Catalogue général

Sur le Web (2)

---

Notice correspondante dans IdRef

Notice correspondante dans VIAF